AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-5-80320513

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers . Directeur-Gérant M. JOURNET

LE PIEGEAGE DES TORDEUSES DE LA GRAPPE AVEC LES PHEROMONES DE SYNTHESE

Les tordeuses de la grappe, cochylis et eudémis, constituent un ennemi important de la vigne. Les chenilles de ces insectes s'attaquent aux grappes, mais leurs dégâts diffèrent suivant qu'il s'agit de la première ou de la deuxième génération. En effet, au cours de la 1ère génération, qui évolue habituellement en Juin, les chenilles rongent les jeunes grappes, entrainant leur destruction partielle ou totale suivant l'importance de l'attaque, et de ce fait, une baisse du rendement. Par contre, au cours de la 2ème génération qui se développe en Juillet et au début d'Août, les chenilles pénètrent dans les grains déjà formés. Chaque chenille ne détruit qu'un nombre de baies très limité, mais la blessure qu'elle occasionne permet l'installation du botrytis dont les dégâts peuvent être très importants. Par conséquent, une attaque de ces tordeuses a généralement des conséquences beaucoup plus graves en 2ème génération qu'au cours de la 1ère.

Or, dans les vignobles de la région des Pays de la Loire, l'intensité des attaques de ces insectes est très variable. Certains secteurs du vignoble sont assez régulièrement envahis, d'autres ne le sont pratiquement jamais. De surcroit, les chenilles de l'une ou de l'autre des espèces sont plus ou moins nombreuses suivant les conditions climatiques du moment, de sorte que les interventions sont loin d'être justifiées d'une manière systématique, car les dégâts sont souvent faibles, et même nuls. Il est donc très difficile pour les viticulteurs de décider de l'opportunité d'un traitement, car si la Station d'Avertissements peut apporter des précisions utiles sur le moment où les interventions doivent être réalisées, et sur l'intensité générale probable des attaques, grâce à l'observation et au dénombrement des oeufs dans quelques secteurs, elle ne peut, bien entendu, examiner le cas de chaque parcelle.

Mais depuis plusieurs années, un nouveau type de piégeage a été mis au point par l'Institut National de la Recherche Agronomique. Il est basé sur l'attractivité, pour les papillons mâles, d'une phéromone de synthèse, contenue dans une petite capsule en caoutchouc, placée dans un petit abri, sur un fond englué. Les papillons mâles de la cochylis ou de l'eudémis, suivant la capsule utilisée, sont attirés par la phéromone et viennent se coller sur le fond. Il suffit ensuite de les dénombrer pour connaitre la période des vols. Ce piège d'utilisation simple, est maintenant à la disposition des viticulteurs qui désirent s'en servir.

Toutefois, s'il permet de déterminer la présence ou non de ces tordeuses, les renseignements qu'il fournit ne sont pas suffisants pour calculer le moment où le traitement doit être réalisé, ni pour décider de son opportunité. En effet, le risque d'attaque est également tributaire des conditions climatiques qui peuvent être plus ou moins favorables à la ponte, et qui modifient la durée d'incubation des oeufs. Les nombreuses études qui ont été réalisées sur ce point, tant en Anjou que dans d'autres régions viticoles, n'ont pas encore permis de mettre en évidence, une relation entre le nombre de captures et le risque d'attaque. Les études réalisées en Anjou, pour la cochylis, au cours de ces deux dernières années montre la réalité du fait.

.../...

12

Par conséquent, les viticulteurs qui utiliseraient ces pièges ne doivent pas se laisser influencer par un nombre de captures important, qui peut dépasser journellement 80 à 100 au cours de certaines périodes, et en déduire qu'un traitement s'impose. Tout au plus l'absence, ou un nombre très faible de captures permettent-ils de conclure que le risque d'attaque est inexistant.

Il demeure donc difficile pour les viticulteurs de combattre d'une manière raisonnée la cochylis et l'eudémis. Seule une bonne connaissance des secteurs sensibles, complétée par les informations données par la Station sur le risque d'attaque et sur les périodes où les traitements doivent être réalisés, permettent actuellement d'intervenir à bon escient.

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU DE LA VIGNE ET DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Depuis de très nombreuses années, la Station d'Avertissements Agricoles organise un concours de détection des foyers primaires du mildiou de la vigne, dans le but de dépister les premières manifestations de la maladie, de suivre son évolution et, en conséquence, de recommander les traitements qui s'imposent.

La Station d'Avertissements Agricoles porte toujours un intérêt considérable au dépistage de ces premières taches de mildiou. En effet, si les foyers sont très rares au printemps ou s'ils ne se forment pas, elle peut repousser, en toute sécurité, l'application des premiers traitements, ce qui se traduit par des économies considérables. Par contre, si le mildiou se manifeste tôt, des interventions précoces peuvent être nécessaires.

Les mêmes observations sont valables pour le mildiou de la pomme de terre.

Actuellement, l'apparition du mildiou de la vigne est possible dans les vignobles de Vendée, où la végétation est suffisamment développée.

REGLEMENT DU CONCOURS

Une prime de 75 francs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 60 francs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi *- L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à : Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, Rue Dupetit-Thouars, 49043 ANGERS CEDEX.*

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état, s'il est fait dans un petit paquet, et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi de sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pomme de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : .....
Lieu de la découverte de la tache de mildiou : ....
Date : ....

Mildiou de la pomme de terre

Variété attaquée : ....
Importance de l'attaque : ....
Traitements effectués : ....

Mildiou de la vigne

Age de la vigne : ......
Situation de la feuille sur la souche (1ère, 2ème, etc..) .....
Situation du vignoble :
Côteau : ....
Plaine : ....
Cuvette : ....
Importance de l'attaque : (nombre de taches découvertes) :
Cépage : ....

.../...

VIGNE

MILDIOU - Aucune tache n'a encore été décelée. Il est donc inutile d'intervenir. Pour éviter la formation des foyers primaires éliminer les pousses basses et assurer un bon écoulement de l'eau si éventuellement des pluies importantes surviennent.

OIDIUM - Les premières manifestations de cette maladie sont actuellement visibles dans certains vignobles vendéens. D'autre part, les conditions climatiques sont favorables au développement de cette affection. Par conséquent :

- dans le vignoble de Mareuil S/Lay en Vendée, très sensible à l'oïdium, il y a lieu de réaliser un traitement immédiat, sans attendre une intervention contre le mildiou, qui n'est pas à envisager dans l'immédiat ;

- dans les autres vignobles de Vendée, un traitement immédiat ne se justifie actuellement que dans les parcelles plantées avec un cépage sensible, et qui ont été très attaquées en 1979 ;

- dans les autres vignobles, il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre de prochaines informations de la Station.

VERS DE LA GRAPPE - Le premier vol, surtout de cochylis est devenu plus important. Des oeufs localement nombreux ont été déposés. Aucun d'eux n'est éclos. Il est donc encore trop tôt pour traiter. Attendre de prochaines informations de la Station,qui seront données par régions viticoles.

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des oeufs d'hiver sont actuellement éclos. Toutefois, les parcelles où la population d'araignée rouge nécessite une intervention, sont très peu nombreuses. Les viticulteurs devront donc observer leur vigne avec soin avant de décider d'un traitement qui pourra être réalisé dès maintenant. Ce sont les vignes attaquées l'été dernier et dont le feuillage avait pris, de ce fait,une teinte gris plombée, qui doivent être plus particulièrement surveillées.

Il est rappelé qu'au printemps, la présence de l'araignée rouge se caractérise par une végétation faible, des feuilles petites, recroquevillées, de teinte grisâtre. La présence de ces acariens peut être décelée à la face inférieure des feuilles, à l'aide d'une loupe. Ces symptômes sont actuellement très visibles.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores demeurent importantes et de nouvelles taches sont susceptibles d'apparaitre à partir de la fin de cette semaine. D'autre part, la végétation est devenue plus active et les pluies de la mi-Mai ont diminué l'efficacité du traitement conseillé dans le bulletin du 7 Mai.

Par conséquent, dans les vergers de toutes les régions, il y a lieu de réaliser un nouveau traitement dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. Dans les vergers de toutes les régions, un nouveau traitement doit être réalisé dès réception de cette note.

OIDIUM DU POMMIER - Les températures continuent d'être favorables à cette maladie. Sur les variétés sensibles, la protection contre l'oïdium devra être assurée à l'occasion du traitement anti-tavelure.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le premier vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

PSYLLE DU POIRIER - L'activité de ces insectes est actuellement faible. Ils doivent cependant continuer d'être surveillés.

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des oeufs d'hiver sont éclos dans toutes les régions, mais l'activité de ce parasite demeure assez faible dans l'ensemble. Un traitement, qui pourra être mixte avec celui dirigé contre la tavelure ne se justifie donc que localement, dans les vergers où la population est suffisamment importante et où aucun traitement acaricide n'a encore été réalisé.

PUCERON LANIGERE - Surveiller le développement de cet insecte.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores ne sont pas encore terminées. La protection devra donc être renouvelée dans les premiers jours de la semaine du 19 au 24 Mai.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

13

VIGNE

MILDIOU - Aucune tache n'a encore été décelée. Il est donc inutile d'intervenir. Pour éviter la formation des foyers primaires éliminer les pousses basses et assurer un bon écoulement de l'eau et éventuellement des pluies importantes survenant.

OIDIUM - Les premières manifestations de cette maladie sont actuellement visibles dans certains vignobles vendéens. D'autre part, les conditions climatiques sont favorables au développement de cette affection. Par conséquent :

- dans le vignoble de Mareuil s/Lay en Vendée, très sensible à l'oïdium, il y a lieu de réaliser un traitement immédiat, sans attendre une intervention contre le mildiou, qui n'est pas à envisager dans l'immédiat ;

- dans les autres vignobles de Vendée, un traitement immédiat ne se justifie actuellement que dans les parcelles plantées avec un cépage sensible, et qui ont été très attaquées en 1978 ;

- dans les autres vignobles, il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre de prochaines informations de la Station.

VERS DE LA GRAPPE - Le premier vol, surtout de cochylis est devenu plus important. Des coups relativement nombreux ont été déposés. Aucun d'eux n'est éclos. Il est donc encore trop tôt pour traiter. Attendre de prochaines informations de la Station, qui seront données par régions viticoles.

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des oeufs d'hiver sont actuellement éclos. Toutefois, les parcelles où la population d'araignée rouge nécessite une intervention, sont très peu nombreuses. Les viticulteurs doivent donc observer leur vigne avec soin avant de décider d'un traitement qui pourra être réalisé dès maintenant. Ce sont les vignes attaquées l'été dernier et dont le feuillage avait pris, de ce fait, une teinte gris plombé, qui doivent être plus particulièrement surveillées.

Il est rappelé qu'au printemps, la présence de l'araignée rouge se caractérise par une végétation faible, des feuilles petites, recroquevillées, de teinte grisâtre. La présence de ces acariens peut être décelée à la face inférieure des feuilles, à l'aide d'une loupe. Ces symptômes sont actuellement très visibles.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores deviennent importantes et de nouvelles taches sont susceptibles d'apparaître à partir de la fin de cette semaine. D'autre part, la végétation est devenue plus active et les pluies de la mi-Mai ont diminué l'efficacité du traitement conseillé dans le bulletin du 7 Mai.

Par conséquent, dans les vergers de toutes les régions, il y a lieu de réaliser un nouveau traitement dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. Dans les vergers de toutes les régions, un nouveau traitement doit être réalisé dès réception de cette note.

OIDIUM DU POMMIER - Les températures continuent d'être favorables à cette maladie. Sur les variétés sensibles, la protection contre l'oïdium devra être assurée à l'occasion du traitement anti-tavelure.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le premier vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

PSYLLE DU POIRIER - L'activité de cet insecte est actuellement faible. Ils doivent cependant continuer d'être surveillés.

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des oeufs d'hiver sont éclos dans toutes les régions, mais l'activité de ce parasite demeure assez faible dans l'ensemble. Un traitement, qui pourra être mixte avec celui dirigé contre la tavelure ne se justifie donc que localement, dans les vergers où la population est suffisamment importante et où aucun traitement acaricide n'a encore été réalisé.

PUCERON LANIGERE - Surveiller le développement de cet insecte.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores ne sont pas encore terminées: la protection devra donc être renouvelée dans les premiers jours de la semaine du 18 au 24 Mai.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.